



Les organisations économiques régionales, la politique américaine après le printemps arabe, les pratiques et la guerre contre le terrorisme, le pétrole comme moteur du changement institutionnel, la commission de vérité du Kenya, les défenses antimissiles et le contrôle des armements nucléaires stratégiques.

S'appuyant sur diverses publications théoriques et illustrations empiriques, la professeure Leann Brown explore la question posée dans le titre de son article : « *Pourquoi les organisations économiques régionales assument-elles des missions de sécurité conventionnelles ?* ». Après un bref examen de la littérature consacrée aux changements organisationnels, aux moments critiques et aux crises, elle subdivise les publications en trois groupes axés sur (1) les facteurs structureux et autres facteurs liés au pouvoir, (2) les besoins fonctionnels et les facteurs institutionnels, et (3) les perspectives cognitives et constructivistes. Elle conclut que les facteurs structureux et organisationnels représentent à la fois des possibilités et des contraintes pour les décideurs confrontés à une menace sécuritaire. Toutefois, la décision de transformer un acteur régional à vocation économique en une organisation de sécurité conventionnelle est directement influencée par la menace imminente et la nécessité fonctionnelle perçues par les décideurs.

Si les relations entre les États-Unis et Israël sont toujours aussi cordiales d'un point de vue rhétorique, elles ont, selon le Dr. Khalil Marrar, subi de profondes transformations au cours des dernières années. Dans « *Le nouveau visage des alliés: la politique étrangère américaine après le printemps arabe* », il soutient que la stratégie de « pivot asiatique » de l'administration d'Obama, le « passage du printemps arabe à l'hiver islamique » et les enjeux géopolitiques dans la sphère d'influence respective de la Russie et de la Chine ont entraîné, à la lumière des mutations du

contexte stratégique global et régional, une transformation fondamentale des engagements des États-Unis aux côtés d'Israël et de leurs autres alliés du Moyen-Orient, et plus particulièrement l'Arabie saoudite et l'Égypte. Par ailleurs, si la politique américaine reste exposée à l'influence de nombreux lobbys nationaux et aux pressions de l'opinion publique, l'approche américaine récente des affaires mondiales continue à accorder un rôle prééminent aux forces internationales. Le Dr. Marrar explique comment l'évolution de l'ordre préexistant a relégué au second plan les engagements des États-Unis à l'égard de leurs alliés du Moyen-Orient, et plus particulièrement d'Israël, et examine l'influence de ces transformations sur la politique intérieure encadrant les décisions de politique extérieure aux États-Unis. Cette approche mériterait sans doute une étude plus approfondie, mais l'auteur se concentre sur les effets du printemps arabe et de l'hiver islamique sur la politique américaine au Moyen-Orient et ses répercussions sur les groupes de pression représentant les intérêts des Arabes et des Américains musulmans.

Dans « *Une guerre d'un nouveau genre : pratiques et guerre contre le terrorisme* », le Dr. Christopher McIntosh avance que les États-Unis ont des difficultés à mettre un terme à ce qui a débuté comme une guerre contre le terrorisme et à ce que la *stratégie nationale de sécurité 2015* décrit comme une guerre contre Al-Qaïda et ses groupes affiliés. Il affirme que ces difficultés ne sont pas tant dues à la qualité de l'ennemi qu'aux pratiques courantes associées à tout engagement dans une stratégie de guerre. S'appuyant sur la théorie de la pratique pour comprendre l'action des États-Unis, l'auteur identifie les défis rencontrés, affirmant que l'examen des pratiques de guerre habituelles de la stratégie américaine contemporaine révèle les nombreux problèmes qu'affrontent les États-Unis dans le conflit qui l'oppose à Al-Qaïda. Plus précisément, ces difficultés résultent des tentatives visant à corriger les comportements normaux ou attendus en temps de guerre par des actions plus efficaces face à la menace que représentent cette organisation terroriste et ses affiliés.

Dans un scénario improbable décrit dans l'article intitulé « *Le pétrole, moteur du changement institutionnel dans les pays exportateurs de pétrole du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord* » les professeurs Mohammed Akacem et Dennis D. Miller proposent un plan de privatisation du pétrole visant à transférer aux citoyens la richesse pétrolière détenue par les gouvernements du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord afin de les responsabiliser. Les auteurs soutiennent qu'à lui seul, le pétrole n'empêche pas l'instauration d'une démocratie transparente et responsable. C'est au contraire l'absence d'institutions démocratiques saines assurant le respect des droits de propriété, établissant des systèmes judiciaires indépendants et renforçant l'état de droit, qui entrave la mise en place de gouvernements compétents. Une privatisation permettrait aux citoyens de bénéficier directement du flux de revenus issus de l'extraction du pétrole et du gaz naturel. Les gouvernements seraient alors contraints de taxer les citoyens pour générer des recettes et de justifier clairement leurs dépenses pour que les citoyens acceptent une fiscalité raisonnable. Ce transfert de pouvoir serait propice à la mise en place d'institutions démocratiques amenées à accroître la transparence et à réduire le gaspillage et la corruption endémique qui sévit dans les pays riches en ressources naturelles. Il apaiserait, en outre, les luttes interethniques pour le contrôle des gisements pétroliers, favorisant ainsi la paix intérieure et extérieure des pays et réduisant, par la même occasion, les interventions militaires des États-Unis dans la région.

La justice transitionnelle et les mesures de réconciliation ont été élargies pour remédier aux injustices sociales et économiques généralisées. Dans l'article intitulé « *Ya-t-il une justice pour les crimes économiques ? La commission de vérité du Kenya* », la professeure Kimberly Lanegran examine la manière dont la Commission Vérité, Justice et Réconciliation du Kenya (2008-2013) a appliqué son mandat pour enquêter sur les violations des droits socioéconomiques et politiques depuis 1963. Elle résume les conclusions de la commission en se penchant plus particulièrement sur l'attribution abusive des terres et examine le conflit politique déclenché par le rapport. Elle conclut que, premièrement, les enquêtes portant sur un vaste éventail d'atteintes aux droits de l'homme sont susceptibles de fournir la preuve convaincante des liens existants entre les crimes économiques et politiques. Deuxièmement, les commissions de vérité, souvent incapables d'établir la véracité des témoignages individuels, ont du mal à identifier la nature de la vérité qu'elles ont « trouvée ». Troisièmement, le fait que les commissions s'appuient largement sur des sources secondaires ou des rapports existants remet en cause l'unicité de leurs contributions à la justice. Enfin, le traitement des injustices économiques peut susciter des réactions politiques véhémentes de la part de fonctionnaires impliqués dans des violations continues et persistantes de ce type.

Dans « *Les défenses antimissiles et le contrôle des armements nucléaires stratégiques : les défis technologiques et politiques* », le Dr. Stephen J. Cimbala et le Dr. Adam B. Lowther soutiennent que l'annexion de la Crimée par la Russie et la déstabilisation consécutive de l'Ukraine ont entraîné une dégradation du contrôle des armements nucléaires entre les États-Unis et la Russie, associée aux différends qui opposent l'OTAN et la Russie sur la question des défenses antimissiles déployées en Europe. Une réduction des armements nucléaires stratégiques des États-Unis et de la Russie demeure néanmoins possible dans le cadre du nouveau Traité de réduction des armes stratégiques (New START). Une réduction progressive ou plus ambitieuse est également envisageable pour l'après New START dans les limites d'une dissuasion stable. En réalité, il est plus probable que de modestes réductions survivent à la politique intérieure des États-Unis et de la Russie. Les défenses antimissiles apparaissent comme des jokers dans le processus de contrôle des armes nucléaires, mais elles sont loin de changer la donne sur le plan technique. Elles jouent un rôle d'incubateur de défiance politique, tout au moins en Russie.

Rémy M. Mauduit, Éditeur
Air and Space Power Journal—Afrique et Francophonie
Maxwell AFB, Alabama